

La liste des métiers éligibles arrive



Un budget de 50 millions de DH est prévu pour l'accompagnement de 100.000 auto-entrepreneurs à l'horizon 2020, à travers le Fonds de promotion de l'entrepreneuriat en cours d'opérationnalisation.

Le décret fixant la liste des métiers éligibles au statut d'auto-entrepreneur sera publié incessamment. Il complètera ainsi le dispositif réglementaire pour enclencher la machine, une fois pour toutes. Aujourd'hui, ce statut est déployé via des opérations pilotes, avec 410 inscriptions.

Bonne nouvelle pour les prétendants au statut d'auto-entrepreneur ! La liste des métiers éligibles sera publiée dans les semaines qui viennent. Ce tant attendu décret complètera le dispositif réglementaire relatif au statut juridique de l'auto-entrepreneur après la promulgation de la loi n° 114-13 et la publication des premiers textes d'application. «Le décret arrêtant la liste des métiers éligibles à l'auto-entrepreneuriat sera publié dans une quinzaine de jours ou au plus tard fin novembre-début décembre. Ce qui permettra le lancement officiel du statut de l'auto-entrepreneur, aujourd'hui, en opérations pilotes», a déclaré au «Matin éco», Larbi Benrazzouk, directeur général de Maroc PME (ex-ANPME, Agence nationale pour la promotion de la PME). Ce dernier s'exprimait le 4 novembre à Casablanca en marge d'une rencontre organisée par la Chambre française de commerce et d'industrie du Maroc sur «Les enjeux économiques de la mise en œuvre du statut d'auto-entrepreneur».

En cette phase pilote, 410 personnes sont, à ce jour, inscrites au registre national de l'auto-entrepreneur géré par Poste Maroc, déclare-t-il. Le déploiement de ce dispositif aux niveaux régional et national sera accéléré avant la fin de l'année par le ministère de l'Industrie – notamment son département chargé des Petites entreprises et de l'intégration du secteur informel – Maroc PME, en tant qu'organisme d'accompagnement, et Poste

Maroc. Ceci en coopération avec plusieurs partenaires publics ou privés en cours d'identification et ayant des projets d'encadrement et d'opportunités d'affaires au profit des auto-entrepreneurs, dont des banques.

Selon Imane Belmaati, responsable du développement Marché de l'entreprise à Attijariwafa bank, le potentiel est compris entre 3,5 et 3,8 millions d'auto-entrepreneurs (étudiants inclus). Les banques, Attijariwafa bank en tête, ont confirmé leur engagement à accompagner le déploiement de ce statut et finalisent actuellement leur projet pour assurer la délégation de l'enregistrement des auto-entrepreneurs au sein de leur réseau d'agences. Des offres dédiées en termes de financement, de protection sociale et d'accompagnement seront aussi proposées. Larbi Benrazzouk a, en outre, confirmé qu'un budget de 50 millions de DH est prévu pour l'accompagnement de 100.000 auto-entrepreneurs à l'horizon 2020, à travers le Fonds de promotion de l'entrepreneuriat en cours d'opérationnalisation (cf.lematin.ma).

Comme nous l'annoncions fin octobre dernier, le gouvernement table sur 20.000 inscriptions par an pour ce statut, et ce dès 2016. L'objectif est de libérer le potentiel des citoyens porteurs de projets tout en favorisant leur développement, offrir des possibilités de reconversion transparente et reconnue aux personnes exerçant une activité informelle ainsi que renforcer le maillage dans les écosystèmes productifs. Ainsi, plusieurs projets sont en cours de lancement ou d'identification afin d'accompagner les auto-entrepreneurs à l'accès aux marchés, une des difficultés rencontrées par les jeunes entrepreneurs selon Abdellah El Fergui, président de la Confédération marocaine des TPE-PME. ■

Moncef Ben Hayoun

Plusieurs projets sont en cours de lancement ou d'identification afin d'aider les auto-entrepreneurs à accéder aux marchés.